

COMMUNE DE LA COTE D'AIME

COMPTE RENDU DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 26 MAI 2009

Présents : OUDARD Michel - - COLLOMB Joël - COLLOMB Thierry - DHERIN Adéline - DOBIAS Serge - GIRARD Sylvie - JOVET Joël - JULIE Sonia - NULLANS Marie Paule - - SILVESTRE Philippe - VIBERT Christian - VILLIEN Gisèle

Excusés : BONNET-EYMARD Xavier (pouvoir à COLLOMB Joël) - GIRARD Gilles -REGNAULT Florence

Secrétaire : DHERIN Adéline

I – AFFAIRES GENERALES

1. Demandes de subvention

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les demandes de subventions qui avaient été déposées dans les services de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement ; elles n'ont pas été retenues pour la programmation 2009.

Il propose de déposer à nouveau les dossiers auprès du Conseil Général, soit :

- Aménagement de la salle polyvalente pour un montant de 101 753.29 € toutes taxes comprises,
- Assainissement des murs de l'église pour un montant de 20 912.06 € toutes taxes comprises.

Le Conseil Municipal souhaite tout de même confier l'étude de ce dernier dossier au cabinet d'architecte DUCLOZ, spécialiste en rénovation de chapelles et églises, pour un montant de 1 200 euros hors taxes.

2. Bail UCPA – chalet les Plans

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail avec l'UCPA pour le chalet des Plans du 15 juin 2009 au 30 septembre 2009, moyennant un loyer de 1 628 euros.

3. Frais de déplacement bibliothèque

Le Conseil Municipal accepte d'indemniser deux bénévoles de la bibliothèque pour leurs déplacements à La Léchère dans le cadre de formations.

II – QUESTIONS DIVERSES

4. Demande de subvention complémentaire – Hockey Club

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du club de Hockey pour une subvention complémentaire pour assurer les déplacements prévus car sélectionné en Coupe de France.

Le Conseil Municipal souhaite des informations complémentaires.

5. Musée des poupées du Monde

Suite au départ de Madame HOLVOET à l'ancienne école de Pierrolaz, l'exposition de poupées ne pourra plus continuer.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le 27 mai 2009

Le Maire,
M. OUDARD

INFORMATIONS DIVERSES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 25 juin 2009, à 20h30, le conseil municipal se réunira pour une séance entièrement consacrée au Plan d'Aménagement et de Développement durable (PADD), pièce constitutive du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PADD est un document simple et concis définissant les grandes orientations d'aménagement de la commune, comme par exemple la maîtrise de l'augmentation de la population permanente, la protection de l'activité agricole, la préservation des espaces naturels, etc...

Ces grandes orientations générales se traduiront ultérieurement et de façon plus précises dans d'autres documents du PLU comme le zonage et le règlement.

Le débat portera donc uniquement sur la politique générale d'aménagement de la commune, sans entrer dans le détail des zones et du règlement qui seront par la suite le reflet de cette politique.

La soirée se déroulera de la façon suivante :

- Qu'est qu'un PLU et un PADD par Mr Poutissou (cabinet Atelier 2, chargé de l'élaboration du PLU).
- Ouverture du conseil municipal
 - o débat au sein du conseil sur le PADD
- Fin du conseil
- Débat public sur le PADD.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette soirée.

DEGRADATIONS ET VANDALISME

Lors du long week-end de l'ascension plusieurs actes de vandalisme ont été commis sur le territoire de la commune, au terrain de sport, dans les abribus, dans les toilettes publiques, ainsi qu'au détriment de particuliers. Ces actes viennent s'ajouter à d'autres perpétrés depuis quelques mois.

Certains auteurs ont été identifiés.

Tous ces actes ont fait l'objet de dépôts de plaintes auprès de la gendarmerie d'Aime.

Nous veillerons à ce que les auteurs soient systématiquement poursuivis.

Ce vandalisme doit cesser.

Si vous êtes témoin de tels actes n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions engager les actions nécessaires.

Je vous remercie pour l'aide que vous pourrez apporter à la municipalité dans sa détermination à mettre un terme à cette délinquance.

Le Maire,
M. OUDARD